



Écho de la colline

Journal numérique du Forum étudiant

Le bordel des ressources naturelles

Publié à 16 h, 2026-01-15



Mathieu Vallée

Étudiant au Cégep de Lionel-Groulx en Sciences Humaines avec Mathématiques et mordu de musiques francophones

Gérer les ressources naturelles n’a rien d’une ribambelle. Qu’en est-il de la nature, elle ? Peut-on vraiment s’en sortir comme une société belle ? Développer ou protéger, le dilemme éternel.

Fini les tours de carrousel, passons à la nouvelle. L’Écho de la Colline a rencontré le porte-parole de l’opposition officielle en matière de Ressources naturelles et des Forêts, d’Environnement, de Lutte contre les changements climatiques, de Faune et de Parcs dans le but d’éclaircir la position du parti en matière d’écologie et de développement durable.

Pour l’Alliance progressiste du Québec : plus que du nickel

L’Alliance progressiste du Québec (APQ) est claire : le développement des mines québécoises est la voie à suivre vers un avenir écoresponsable et enrichissant. Or, l’exploitation minière implique des coûts écologiques importants. De fait, la gestion de 100 millions de tonnes de rejets solides par an, l’absence de revitalisation des sites miniers par les compagnies (qui impliquerait des milliards de dollars à réaliser), la gestion des infrastructures minières désuètes et l’utilisation d’importantes quantités d’eaux sont tous des enjeux qui n’ont pas été éclairés, voire abordés par l’APQ dans le cadre de leur point de presse mercredi soir.

Pour le Nouveau parti libéral : accord partiel

Concernant le projet minier : « Nous ne sommes pas contre », mentionne le porte-parole de l'environnement Émile Deschênes. Le Nouveau parti libéral (NPL) cherche à promouvoir l'économie, notion qui lui est très importante, mais il cherche également à limiter les répercussions environnementales, d'où la réticence du parti. Cette dualité se reflète également dans le discours de la cheffe de l'opposition officielle.

Elle a déclaré plus tôt cette semaine en séance parlementaire que l'environnement est l'une des quatre valeurs phares du parti néo-libéral. Toutefois, elle prône également la primauté du libre marché. Les moyens d'atteindre une expansion du secteur minier sans pour autant brimer l'état climatique du Québec sont flous pour l'instant. Émile Deschênes propose d'imposer des sanctions aux personnes physiques derrière les compagnies créant des sites orphelins, mais la nature des sanctions ou leur poids restent indéfinis.

Le porte-parole soutient qu'il n'est pas prêt à prendre une position claire face au projet apéquistes. Il estime que le projet est en émergence et que le parti néo-libéral aurait besoin davantage d'information avant de s'engager. Cependant, Deschênes souligne que le problème de revitalisation des sites miniers serait un enjeu important à discuter avec le ministère de l'Environnement avant d'arriver à une entente.

Une chose sur laquelle les deux partis sont d'accord : la promotion du secteur minier a pour but d'inviter des industries écoresponsables. Pour ce faire, le NPL propose d'accorder des crédits d'impôt aux compagnies qui rapportent des rendements énergétiques positifs. Le porte-parole, défendant le libre marché prôné par son parti, affirme : « Ce n'est pas une ingérence, mais un accompagnement au niveau de l'environnement. »

En tant que parti minoritaire, l'APQ se devra de mettre de côté les querelles, de proposer un plan structurel et de fournir des solutions réelles à l'exploitation holistique des ressources naturelles s'il espère coopérer avec le Nouveau parti libéral.